

2G-AUDITION DUNKERQUE
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 10 Place du Minck, 59140 Dunkerque
841 552 474 RCS Dunkerque

(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 2 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars,

SOGECA, société par actions simplifiée au capital de 145.900 euros, dont le siège social est situé 6 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 308 895 770,

représentée par son Président, AUDIKA GROUPE, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 6 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 310 612 387, dûment habilité à l'effet des présentes,

elle-même représentée par son Directeur Général, Monsieur Michaël TONNARD, dûment habilité à l'effet des présentes,

propriétaire de 100% du capital et des droits de vote de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** » ou « **SOGECA** »),

après avoir été rappelé que :

- l'Associé Unique acquis ce jour 100% du capital et des droits de vote de la Société ;
- l'Associé Unique a pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Sébastien GENY de ses fonctions de Président de la Société avec effet à compter de ce jour ;

a pris les décisions ci-après rapportées dans l'ordre du jour suivant :

- constatation de la démission de Monsieur Sébastien GENY de ses fonctions de Président de la Société et nomination de SOGECA en qualité nouveau Président de la Société ;
- pouvoirs pour formalités.

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de Monsieur Sébastien GENY de ses fonctions de Président de la Société et nomination de SOGECA en qualité nouveau Président de la Société ;

L'Associé Unique constate la démission de Monsieur Sébastien GENY de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour.

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, avec effet à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

SOGECA, société par actions simplifiée au capital de 145.900 euros, dont le siège social est situé 6 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 308 895 770

laquelle a déclaré par avance accepter ses fonctions de Président de la Société et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi, les règlements et les statuts de la Société pour l'exercice desdites fonctions.

Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans les limites de l'objet social et des pouvoirs

expressément dévolus par la loi et les statuts à l'Associé Unique ou à la collectivité des associés.

La Société est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, la seule publication des statuts ne suffisant pas à constituer cette preuve.

Le Président peut déléguer à toute personne de son choix certains de ses pouvoirs pour l'exercice de fonctions spécifiques ou l'accomplissement de certains actes.

L'Associé Unique décide que le Président de la Société ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ses fonctions. Il sera remboursé, sur justificatifs, des frais qu'il exposera dans l'accomplissement de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs à LEXTENSO et au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux décisions adoptées aux termes des présentes.

* *
*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le nouveau Président et Associé Unique de la Société.

SOGECA

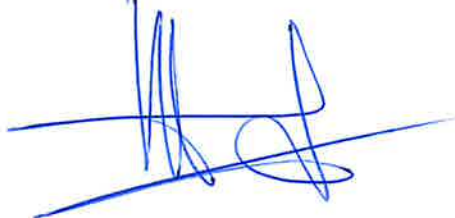
Associé Unique et nouveau Président

Représentée par son Président

AUDIKA GROUPE

Elle-même représentée par son Directeur Général

Monsieur Michaël TONNARD

A handwritten signature in blue ink, consisting of several vertical strokes followed by a large, stylized flourish.